

Que le gouvernement représente immédiatement le bill C-28 dans sa version originale et qu'il verse des prestations rétroactives aux anciens combattants à compter du 6 décembre 1979, date à laquelle le bill a été présenté pour la première fois par le député de Victoria.

Mme le Président: La mise en délibération de cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE TRANSPORT

LE DRAGAGE DE SALMON ARM (C.-B.)—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Madame le Président, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Étant donné qu'une bonne partie de l'activité économique de Salmon Arm (C.-B.) serait paralysée s'il n'était plus possible d'accéder au lac Shuswap ce qui, à cause de l'envasement normal des rives, ne peut se faire en ce moment en empruntant la digue fédérale, je propose avec l'appui du député de Beaches (M. Young):

Que la Chambre demande immédiatement au ministre des Pêches et des Océans de prendre les mesures voulues pour faire draguer le chenal de navigation avant les crues du printemps.

Mme le Président: La mise en délibération de cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

● (1115)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ÉNERGIE

LES NÉGOCIATIONS AVEC LES PROVINCES PRODUCTRICES CONCERNANT LE PRIX DU PÉTROLE

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Comme l'accord actuel relatif au prix du pétrole expire le 1^{er} juillet, le gouvernement doit nécessairement en conclure un autre d'ici là. Le ministre pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement a entamé des négociations avec les gouvernements des provinces productrices, et, s'il ne l'a pas encore fait, s'il a fixé la date à laquelle il les amorcera?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, j'ai rencontré mes homologues des provinces productrices peu après ma nomination, et nous avons procédé à des entretiens préalables. J'ai communiqué depuis avec les gouvernements de ces provinces et nous projetons de communiquer de nouveau et de nous rencontrer au cours des prochaines semaines, si possible au début de mai.

M. Epp: Madame le Président, nous sommes au courant des entretiens préalables que le ministre a engagés avec les gouvernements des provinces productrices et avec ses homologues. Mais ce que je lui demande, c'est si une date précise a été

Questions orales

arrêtée pour le début des négociations, étant donné que nous sommes à quelques mois seulement de la date limite du 1^{er} juillet. D'autre part, le ministre a-t-il communiqué aux gouvernements des provinces productrices les propositions du gouvernement fédéral quant aux approvisionnements et aux prix?

[Français]

M. Lalonde: Madame le Président, j'ai indiqué en réponse à la question précédente qu'une rencontre serait prévue pour le début de mai. La date sera déterminée en accord avec mes collègues des provinces en cause et, à ce moment-là, nous aborderons tout particulièrement l'étude de certains éléments qui pourraient constituer la base d'une nouvelle entente sur le prix du pétrole.

[Traduction]

M. Epp: Madame le Président, la réponse du ministre démontre encore une fois que le gouvernement marche à tâtons et qu'il n'a pas arrêté sa politique, alors que le 1^{er} mai, il ne lui restera plus que deux mois avant l'expiration de l'accord actuel. Ni le discours du trône ni l'exposé que le ministre a fait hier à la Chambre ne renferment le moindre engagement concret de la part du gouvernement à rechercher l'autarcie en matière d'énergie, en particulier en ce qui concerne les approvisionnements de pétrole au Canada.

Le gouvernement s'est-il fixé pour objectif de rechercher l'autosuffisance en matière d'énergie, ou le ministre en est-il venu à la conclusion que les politiques actuelles du gouvernement, quelles qu'elles puissent être, ne sauraient nous donner cette autarcie? Si le gouvernement s'est fixé cet objectif, le ministre pourrait-il préciser à quelle date il escompte l'atteindre?

M. Lalonde: Madame le Président, bien sûr que l'objectif du gouvernement est l'autosuffisance, mais je n'entends pas fournir de dates en l'air comme le précédent gouvernement qui évidemment n'est pas arrivé à les respecter.

Mlle MacDonald: Vous n'essayez même pas.

* * *

L'INDUSTRIE

L'ACCORD CANADO-AMÉRICAIN SUR LES PRODUITS DE L'AUTOMOBILE—LA RÉVISION EN VUE DE PRÉVENIR DES PERTES D'EMPLOIS

M. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, j'ai à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce une question qui constitue un grave sujet de préoccupation pour tous les travailleurs canadiens de l'automobile ainsi que pour l'ensemble des contribuables.

Le ministre sait-il que la société Volkswagen a l'intention d'étendre ses opérations aux États-Unis et que le gouvernement américain négocie actuellement avec les firmes Honda et Datsun qui désirent aussi construire des usines aux États-Unis? Dans l'affirmative, voudra-t-il convenir qu'à moins que les opérations de ces sociétés ne s'inscrivent très bientôt dans le cadre d'un accord révisé canado-américain sur l'automobile, ces projets seront catastrophiques pour le Canada puisqu'ils se traduiront par la perte de milliers d'emplois et une augmentation considérable du déficit commercial de l'industrie automobile qui s'élève déjà à plus de 3 milliards de dollars?